



L'activité hôtelière

Après une année 2018 exceptionnelle, 2019 voit sa fréquentation hôtelière se maintenir à un niveau élevé grâce à la progression de la clientèle française.

À PARIS ÎLE-DE-FRANCE

UNE FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE QUASI ÉQUIVALENTE À 2018

En 2019, la fréquentation hôtelière à Paris Île-de-France s'élève à 35,4 millions d'arrivées et 70,7 millions de nuitées. Le nombre d'arrivées est quasi stable (-0,1 % par rapport à 2018) alors que les nuitées sont en léger recul (-0,7 %). Cette dynamique profite davantage à la capitale : la fréquentation de Paris augmente de 0,7% en termes de nuitées alors qu'elle diminue en Petite Couronne (-0,2%) et en Grande Couronne (-3,7%). En France métropolitaine, l'évolution de la fréquentation hôtelière en 2019 est positive (+1,5% pour les arrivées et +0,8% pour les nuitées). Paris Île-de-France, qui génère un tiers de la fréquentation hôtelière de la France métropolitaine (33,0% des nuitées), est la première destination touristique nationale, devant Auvergne-Rhône-Alpes (11,3%) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (10,9%).

UNE CLIENTÈLE FRANÇAISE PLUS IMPORTANTE

La clientèle française a généré 18,8 millions d'arrivées (+2,2% par rapport à 2018) et 31,7 millions de nuitées hôtelières (+2,5%) à Paris Île-de-France.

53,1% des arrivées et 44,8% des nuitées hôtelières de la destination sont ainsi le fait de la clientèle française. Ses parts de marché sont en hausse de 1,2 point pour les arrivées et de 1,4 point pour les nuitées. La hausse de la clientèle française s'élève à 0,4 million d'arrivées et 0,8 million de nuitées. Les touristes français séjournent majoritairement dans des hôtels situés en dehors de Paris (59,6% des nuitées). Les hôtels classés 1 à 3 étoiles et les établissements non classés concentrent 71,7% des nuitées de cette clientèle.

UNE CLIENTÈLE INTERNATIONALE EN REcul

La clientèle internationale a généré 16,6 millions d'arrivées (-2,5% par rapport à 2018) et 39,0 millions de nuitées hôtelières (-3,1%) à Paris Île-de-France. Ses parts de marché sont en baisse de 1,2 point pour les arrivées et de 1,4 point pour les nuitées par rapport à l'année précédente. Elle est moins nombreuse que la clientèle française en termes d'arrivées (46,9%) mais conserve la première place en termes de nuitées hôtelières (55,2%). Les nuitées hôtelières internationales se concentrent à Paris, pour près des

deux tiers (64,6%) ainsi que dans les hôtels classés 3 étoiles et plus (79,9%). Les clientèles européennes ont généré 9,0 millions d'arrivées (54,3% des arrivées internationales) et 20,2 millions de nuitées hôtelières (51,7% des nuitées internationales) à Paris Île-de-France en 2019.



35,4

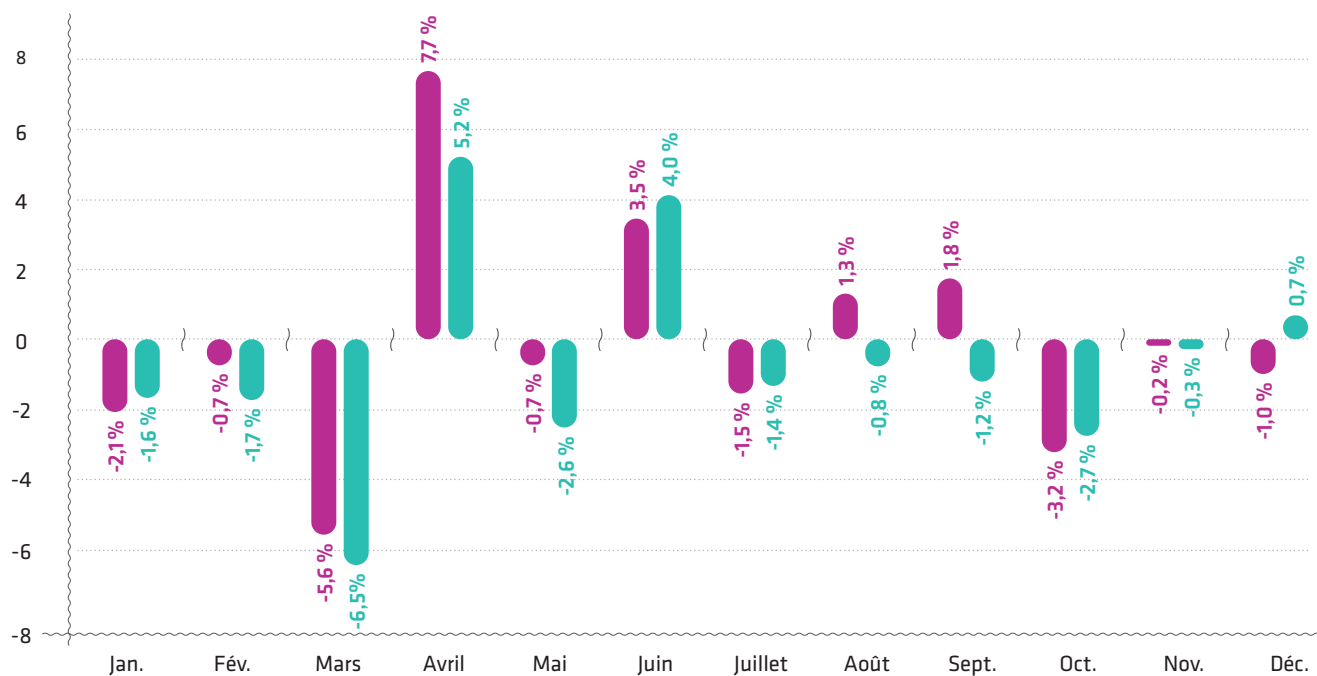
millions d'arrivées hôtelières



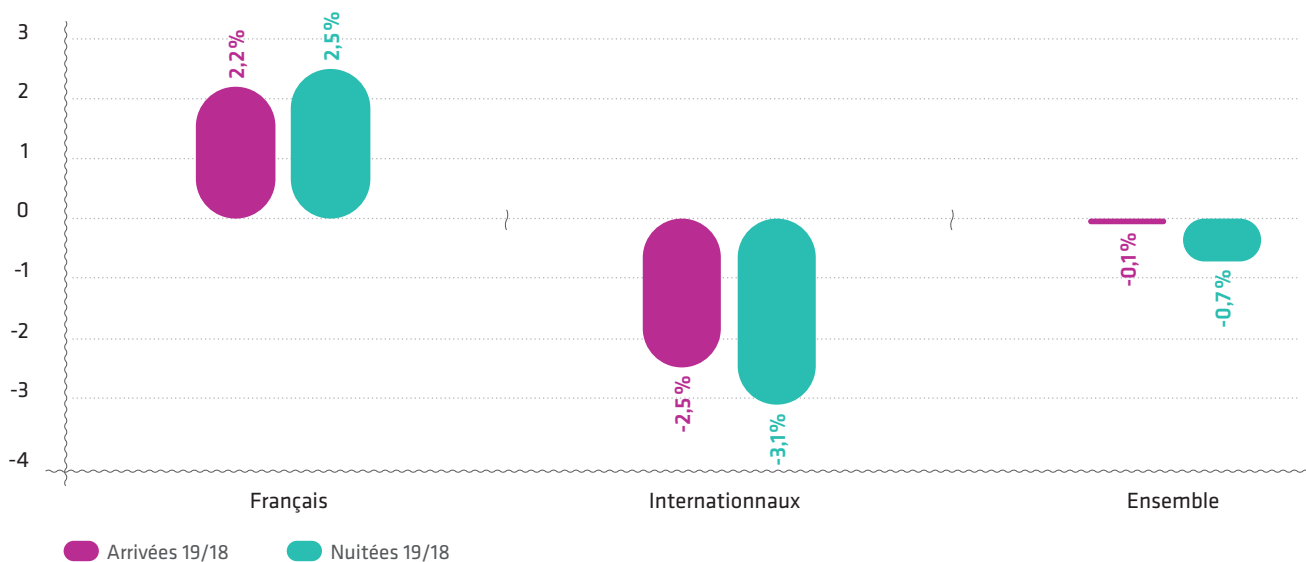
70,7

millions de nuitées hôtelières

ÉVOLUTION MENSUELLE DE LA FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE



ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE



PRINCIPALES CLIENTÈLES INTERNATIONALES

	ARRIVÉES (en millions)	VARIATION 19/18	NUITÉES (en millions)	VARIATION 19/18
États-Unis	2,6	1,8 %	6,5	1,2 %
Royaume-Uni	1,9	-12,5 %	4,3	-14,1 %
Allemagne	1,3	-1,5 %	2,7	-1,5 %
Espagne	1,1	-2,7 %	2,9	-2,9 %
Chine	0,9	-8,2 %	2,1	-7,4 %
Belgique	0,9	3,2 %	1,5	5,4 %
Italie	0,9	-2,1 %	2,1	-1,8 %
Pays-Bas	0,7	-0,9 %	1,3	-1,5 %
Proche et Moyen-Orient	0,5	-15,1 %	1,6	-15,0 %
Japon	0,5	6,7 %	1,3	7,3 %

DES TAUX D'OCCUPATION EN BAISSÉ

En 2019, le taux d'occupation hôtelier global à Paris Île-de-France est en baisse (-1,5 point par rapport à 2018) pour s'établir à 75,0 %. Hormis pour les mois de juin (+2,2 points) et d'avril (+1,6 point), les taux d'occupation moyens mensuels 2019 sont inférieurs à ceux de l'année précédente, particulièrement en mars (-5,0 points) et octobre (-3,0 points). Par rapport à 2018, le taux d'occupation dans les hôtels indépendants et de chaîne connaissent une baisse quasi équivalente (respectivement -1,6 point et -1,3 point). Les hôtels 3 étoiles (-2,2 points) ont enregistré la plus forte baisse, suivis par les hôtels 4 et 5 étoiles (-1,5 point) alors que les hôtels 1 et 2 étoiles connaissent un taux d'occupation stable (+0,1 point).

PLUS DES TROIS QUARTS DE L'OFFRE HÔTELIÈRE FRANCILIENNE CLASSÉE 3 ÉTOILES ET PLUS

Au 1^{er} janvier 2019, l'Île-de-France comptait 2 478 hôtels et 158 546 chambres, dont respectivement 78,7 % et 86,4 % classés selon les nouvelles normes. Le parc hôtelier francilien représente 14,2 % du parc hôtelier métropolitain en nombre d'établissements et 24,5 % en nombre de chambres. Parmi les 136 939 chambres classées, 84,0 % sont de catégorie 3 étoiles et plus alors qu'au niveau national cette part est de 74,0 %. Les 4 et 5 étoiles représentent 44,0 % du parc classé contre 29,1 % pour la France métropolitaine.

Sources : CRT Paris Île-de-France – DGE – In Extenso
Tourisme, Culture et Hôtellerie – INSEE.



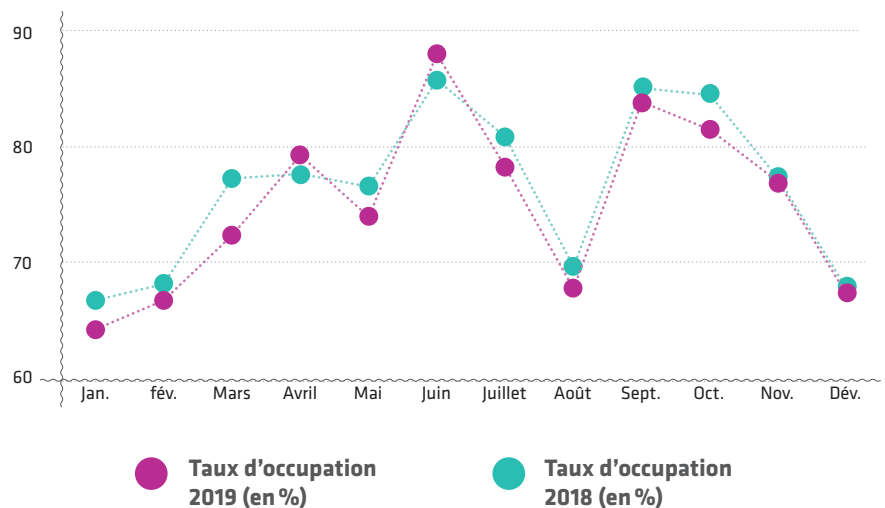
75,0 %

de taux d'occupation
moyen des hôtels

1,5 point

de baisse du taux
d'occupation hôtelier

ÉVOLUTION MENSUELLE DES TAUX D'OCCUPATION HÔTELIERS



PRIX HÔTELIERS MOYENS EN ÎLE-DE-FRANCE HORS PARIS

	RMC		REVPAR	
	2019	VARIATION 19/18	2019	VARIATION 19/18
Super-économique	53 €	3,6 %	41 €	2,3 %
Économique	67 €	1,8 %	49 €	-1,0 %
Milieu de gamme	105 €	2,4 %	76 €	0,7 %
Haut de gamme*	170 €	4,5 %	122 €	-0,8 %

* Hors pôles de La Défense et de Roissy-Charles-de-Gaulle.
Ces données sont exprimées en euros hors taxes.
RMC : recette moyenne par chambre louée.
REVPAR : revenu moyen par chambre disponible.

Not suggestions

- > Communiquer auprès des clientèles sur les mesures sanitaires mises en place afin de rassurer les visiteurs
- > Porter une attention particulière à la qualité de l'accueil, au confort des installations et proposer un bon rapport qualité-prix
- > Proposer des services à valeur ajoutée en plus des prestations classiques notamment pour les voyageurs en déplacements professionnels ou encore les familles avec enfants

En savoir plus

Retrouvez les informations concernant les autres hébergements touristiques marchands sur visitparisregion.com, espace "Professionnels".

DANS LES DÉPARTEMENTS

PARIS (75)

	VARIATION 19/18
83 803 chambres, 52,9 % du parc régional	
48,1% des arrivées	
17,0 millions d'arrivées	+1,0 %
38,0 millions de nuitées	+0,7 %
Durée de séjour : 2,2 nuits	0,0 nuit
Taux d'occupation : 78,1%	-1,6 point
Clientèle internationale : 66,3 %	-1,7 point

SEINE-ET-MARNE (77)

	VARIATION 19/18
15 104 chambres, 9,5 % du parc régional	
14,1% des arrivées	
5,0 millions d'arrivées	-1,2 %
9,7 millions de nuitées	-4,0 %
Durée de séjour : 1,9 nuit	-0,1 nuit
Taux d'occupation : 78,0 %	+0,3 point
Clientèle internationale : 57,1%	-1,4 point

HAUTS-DE-SEINE (92)

	VARIATION 19/18
15 940 chambres, 10,1% du parc régional	
9,0 % des arrivées	
3,2 millions d'arrivées	+3,9 %
6,0 millions de nuitées	+2,6 %
Durée de séjour : 1,9 nuit	0,0 nuit
Taux d'occupation : 69,8 %	-1,6 point
Clientèle internationale : 43,6 %	-1,4 point

SEINE-SAINT-DENIS (93)

	VARIATION 19/18
11 632 chambres, 7,3 % du parc régional	
8,0 % des arrivées	
2,8 millions d'arrivées	-3,0 %
5,0 millions de nuitées	-3,3 %
Durée de séjour : 1,8 nuit	0,0 nuit
Taux d'occupation : 73,5 %	-1,0 point
Clientèle internationale : 40,2%	-0,5 point

VAL D'OISE (95)

	VARIATION 19/18
10 341 chambres, 6,5 % du parc régional	
7,6 % des arrivées	
2,7 millions d'arrivées	-0,7 %
4,1 millions de nuitées	-1,3 %
Durée de séjour : 1,5 nuit	0,0 nuit
Taux d'occupation : 73,1%	-2,3 points
Clientèle internationale : 32,9 %	-1,4 point

VAL-DE-MARNE (94)

	VARIATION 19/18
8 111 chambres, 5,1 % du parc régional	
5,5 % des arrivées	
1,9 million d'arrivées	-0,1%
3,4 millions de nuitées	-0,3 %
Durée de séjour : 1,7 nuit	0,0 nuit
Taux d'occupation : 73,5 %	-1,2 point
Clientèle internationale : 35,9 %	-2,0 points

YVELINES (78)

	VARIATION 19/18
7 526 chambres, 4,7% du parc régional	
4,3% des arrivées	
1,5 million d'arrivées	-5,7 %
2,5 millions de nuitées	-6,2 %
Durée de séjour : 1,7 nuit	0,0 nuit
Taux d'occupation : 63,1%	-2,4 points
Clientèle internationale : 27,0 %	-2,4 points

ESSONNE (91)

	VARIATION 19/18
6 089 chambres, 3,8 % du parc régional	
3,4% des arrivées	
1,2 million d'arrivées	-4,4 %
2,0 millions de nuitées	-4,1 %
Durée de séjour : 1,7 nuit	0,0 nuit
Taux d'occupation : 64,1%	-2,9 points
Clientèle internationale : 21,8 %	-1,7 point

La part de la clientèle internationale (en %) est calculée à partir des nuitées.
 En 2019, l'INSEE a procédé à un changement méthodologique pour l'Enquête de Fréquentation Hôtelière. Les données présentées ici ne sont donc pas comparables à l'édition 2019 "Repères de l'activité touristique".
 Sources : CRT Paris Île-de-France - DGE - INSEE.